

COMMUNIQUÉ

LES LIBRAIRES ET LES BIBLIOTHECAIRES CREENT UN GROUPE DE TRAVAIL COMMUN SUR LES BASES BIBLIOGRAPHIQUES

Les libraires et les bibliothécaires représentés par le Syndicat de la librairie française (**SLF**), l'Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques (**ALIRE**), l'Association des bibliothécaires de France (**ABF**), l'Association des Directeurs de bibliothèques départementales de prêt (**ADBDP**), l'Association des Directeurs des bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France (**ADBGV**) l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (**ADBS**) et la Fédération des utilisateurs de logiciels pour bibliothèques, documentation, information (**FULBI**), annoncent la création d'un **groupe de travail commun sur l'accès des professionnels et la mise à disposition auprès du public des outils d'information et de recherche bibliographiques**. Ce groupe, destiné à s'ouvrir à toute organisation professionnelle concernée et aux fournisseurs de données, souhaite élaborer des **propositions concrètes** sur l'évolution des outils bibliographiques afin qu'ils répondent mieux aux besoins et aux contraintes des auteurs, éditeurs, bibliothécaires et libraires, ainsi qu'aux attentes du public.

CONTEXTE ET ENJEUX

Alors qu'Internet est devenu un relais incontournable dans le domaine du livre, la question de **l'accès aux informations bibliographiques et aux outils de recherche** est plus que jamais un **enjeu majeur pour la diffusion du livre**, c'est-à-dire pour les libraires, les bibliothèques et leurs publics mais également, en amont, pour les éditeurs et les auteurs.

Or, malgré l'existence de deux bases bibliographiques complémentaires, de qualité et de nature « interprofessionnelle », Electre et le Catalogue général de la BNF, il n'existe toujours pas de **base complète aisément exploitable par les professionnels et accessible au grand public**. L'existence d'une telle base permettrait d'éviter que les outils mis en oeuvre par des acteurs extérieurs aux professions du livre et aux visées exclusivement commerciales ne deviennent les seules références sur Internet. Elle favoriserait **l'ouverture du marché de la vente de livres sur Internet et, demain, de contenus numériques**, à un plus grand nombre d'acteurs, particulièrement des libraires.

Aujourd'hui, **les ressources bibliographiques sont dispersées**, ce qui entraîne des protocoles d'enrichissement des notices redondants et des coûts inutiles pour les professionnels sans qu'ils puissent disposer d'une offre cohérente à un prix raisonnable. La compilation de bases partielles devient la norme, ce qui entraînera une désaffection croissante de bibliothèques et de librairies à l'égard d'Electre.

OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis par les signataires sont :

- la mise à disposition au niveau national d'une base bibliographique de référence accessible gratuitement au grand public et gérée par les professions du livre.

- l'engagement d'une véritable **réflexion interprofessionnelle**, associant les utilisateurs et financeurs d'Electre, sur un modèle économique et un mode de gouvernance, inspiré, par exemple, de celui de Dilicom qui gère le fichier exhaustif du livre (FEL), permettant à cette base de conserver sa qualité et ses capacités de développement, tout en étant pleinement au service des professionnels du livre.

Les deux conditions présentées ci-dessus permettront d'assurer la **maîtrise de l'information et des outils de recherche bibliographique** sur Internet ainsi que la pérennité de l'accès à cette information.

La prise en compte des **besoins croissants des professionnels et du public**, notamment en matière d'exploitation et d'enrichissement des informations ou des outils de recherche, dans un cadre juridique qui doit être sécurisé en tenant compte des contraintes des fournisseurs et des besoins des utilisateurs.

L'**abaissement des coûts** par la possible réalisation d'économies d'échelle pour l'ensemble des utilisateurs des bases (bibliothèques, collectivités publiques, librairies, SSII), notamment en intensifiant **la coopération** entre les principales bases interprofessionnelles existantes d'Electre, de la BNF (Catalogue général), de Dilicom (FEL) et de l'ABES (SUDOC).



Association
des Bibliothécaires
de France

